

Bell, David V. J., *Power, Influence, and Authority*, Oxford University Press, New York, 1975, 144 p.

Ralph Nelson

Volume 7, numéro 4, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700727ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700727ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Nelson, R. (1976). Compte rendu de [Bell, David V. J., *Power, Influence, and Authority*, Oxford University Press, New York, 1975, 144 p.] *Études internationales*, 7(4), 618–619. <https://doi.org/10.7202/700727ar>

Tiers-Monde croient que les intérêts des pays riches et pauvres sont contradictoires, on ne voit pas comment une telle agence puisse influencer avec bienfaisance sur les stratégies du développement économique. Peut-être qu'il faut laisser le champ en grande partie aux efforts des pays pauvres eux-mêmes et que le Banque Mondiale doit redevenir un simple financier de projets. Il y aura dans les projets beaucoup d'occasions pour les experts de la Banque de se rendre utiles.

H. R. C. WRIGHT

Économique,
Université McGill

BELL, David V. J., *Power, Influence, and Authority*, Oxford University Press, New York, 1975, 144p.

De par sa définition au sens large de la politique en tant que parole qui émeut les autres, le livre du professeur Bell ne vise pas principalement le pouvoir, l'influence et l'autorité dans ce que nous appelons d'ordinaire le régime politique. De fait, l'auteur semble préférer les exemples tirés des activités de la police, des organisations militaires et des bureaucraties. Il fait rarement allusion à ces facteurs agissant dans une assemblée politique délibérative. Ainsi il ne s'agit pas du pouvoir, de l'influence et de l'autorité dans un domaine politique au sens étroit, mais des trois formes de communication considérées parallèlement, bien que l'auteur fasse plusieurs fois allusion à l'autorité « soutenue par le pouvoir ». Ces trois concepts se rapportent aux relations, aux interactions, aux communications.

Le pouvoir, souvent confondu avec ou bien identifié à l'influence par les politologues contemporains, en est, en réalité, bien distinct, car des communications-pouvoir impliquent des sanctions, ce qui n'est pas le cas avec des communications-

influence. Il y a peu de discussion sur la base du pouvoir sauf une vague allusion aux ressources, mais l'influence dérive du prestige. L'auteur n'examine point les rapports entre ces deux concepts. Par exemple, on peut dire que le pouvoir initial de M. Kissinger était dû à son influence (ses ressources intellectuelles), et ensuite, à son poste ministériel ; son pouvoir est donc la base de son influence accrue. J'utilise cet exemple à dessein parce que l'auteur offre de nombreuses anecdotes du régime Nixon.

D'entre ces trois concepts, la communication-autorité reçoit la plus simple définition : elle se réduit à un commandement catégorique, où les communications-pouvoir et communications-influence sont hypothétiques ou conditionnelles. Cependant, cette définition présente une difficulté : dans des assemblées parlementaires, les gouvernements ne donnent pas de commandements - comme le souverain de Hobbes l'aurait fait, et l'auteur n'hésite pas à lui rendre hommage - mais ceux qui possèdent l'autorité l'exercent par influence et par l'usage de pouvoir (impliquant, d'après Bell, des sanctions). Sans doute la situation est différente dans une bureaucratie gouvernementale ou une grande organisation d'affaires. Les conceptions de Bell s'imbriquent mieux dans des organisations administratives, publiques et privées, que dans une assemblée politique.

Si nous acceptons la distinction de l'auteur entre une communication-pouvoir et une communication-influence - et je pense qu'il y a des raisons pour la faire - ne serait-il pas plus exact de parler de la communication-pouvoir et la communication-influence comme des instruments de l'autorité plutôt que des conceptions parallèles ? Si la présidente Peron ne pouvait ni menacer, ni promettre, ni persuader ses subordonnés en vue de gagner leur soutien pour sa politique et ses programmes, elle pourrait bien tenir l'autorité nominale, mais non pas réelle.

Pour une raison que je ne puis comprendre, l'auteur traite le terme « persuasion » ironiquement en le mettant entre guillemets quand c'est une forme d'influence ; or la rhétorique politique, dans le sens classique du mot, est l'art de la persuasion. En comparant sa discussion de la communication avec la conception plus profonde de Jürgen Habermas, dont la pensée exprime aussi une conception de pouvoir, de l'influence et de l'autorité, on dirait que Habermas distingue ce que Bell confond, l'action communicative et l'action instrumentale.

J'ai déjà parlé du concept rudimentaire de l'autorité comme une communication-commandement. Le livre ne traite du rapport entre l'autorité et la légitimité que pour dire que l'une est objective et que l'autre est subjective, et puis il procède de discuter uniquement le côté subjectif (méthode typique des politicologues empiriques, ne se préoccupant que de légitimité). Mais c'est une pétition de principe que de dire que « comme les deux termes autorité et légitimité sont intimement liés par définition, il est presque impossible de séparer la base objective de l'autorité de la perception subjective de l'existence de l'autorité » (p. 57). Yves Simon, que Bell a critiqué en passant pour son idée du bien commun, a développé parmi d'autres une théorie de l'autorité, faisant abstraction de la perception subjective que les citoyens en ont.

Le professeur Bell critique aussi les efforts qu'ont faits Hannah Arendt et C. W. Mills pour définir le pouvoir. Il croit qu'il y a une validité partielle dans les formulations de chacun de ces auteurs, mais Bell laisse ensuite la question en suspens. Bell ne s'intéresse qu'aux conséquences (sanctions) du pouvoir, alors que Arendt et Mills en visent la base, la source.

Enfin, en revenant de nouveau à sa définition de la politique, nous trouvons que, pour l'auteur, la tâche de la science poli-

tique est d'étudier la parole comme ayant un effet sur autrui. Comme Easton, pour qui la définition de la politique est l'attribution autoritaire de choses de valeur – comme s'il n'y avait pas d'attribution autoritaire non politique –, Bell n'étudie pas, lui non plus, la structure politique dans son essence, dans sa spécificité. Même si nous acceptons l'idée que la politique est incluse dans une étude générale de la parole touchant les autres, pourquoi identifier la politique avec une pareille étude ? Pourquoi la politique *doit-elle* s'occuper de toutes les relations de langage par lesquelles les êtres humains se touchent ? Pourquoi la politique doit-elle se charger de cette besogne massive, quand elle a assez de difficulté à poursuivre un travail plus modeste ? À quoi bon étendre la visée de la (science) politique au détriment de sa spécificité ? Pourquoi faire construire, au nom de la politique, une linguistique générale opératoire ?

En plus, ce livre est bien prétentieux pour un si mince volume. Ce n'est aucunement une redéfinition de la politique du point de vue du langage et de la communication. C'est une analyse schématique des trois conceptions, mais il y manque une synthèse dans laquelle elles seraient reliées.

Ralph NELSON

*Département de science politique,
Université de Windsor, Ont.*

BENNOUNA, Mohamed, *Le consentement à l'ingérence militaire dans les conflits internes*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1976, ix + 235p.

Le lien étroit entre le droit et la politique apparaît à la lecture de cet ouvrage qui se situe à une époque où les normes traditionnelles du droit international sont ou